

COMMUNIQUE



Ne pas diffuser ou publier en Italie, au Canada ou au Japon

Le 31 mai 2007

Résultat définitif de la période initiale de l'Offre Publique d'Echange ET Réouverture de l'Offre Publique d'Echange de Groupe Eurotunnel SA sur Eurotunnel SA / Eurotunnel Plc du 1^{er} au 14 juin 2007

La publication par l'AMF du résultat définitif de la période initiale d'Offre Publique d'Echange fait apparaître que 2 222 667 231 Unités sur un total de 2 546 164 213 Unités en circulation, soit 87,29 % du capital, ont été apportées à l'offre.

Suivant l'information communiquée ce jour par Euronext, les Unités apportées lors de cette première phase sont réparties comme suit :

- en France : 1 996 565 238 Unités, soit 78,41 % du capital ;
- au Royaume-Uni : 201 451 143 Unités, soit 7,91 % du capital ;
- en Belgique : 24 650 850 Unités, soit 0,97 % du capital.

Les actionnaires d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel PLC qui n'auraient pas encore apporté leurs titres à l'offre ont la possibilité de le faire dans la deuxième phase de réouverture automatique **du 1^{er} au 14 juin 2007**.

Les conditions de l'offre sont identiques à celles de l'offre initiale : chaque Unité Eurotunnel SA / Eurotunnel PLC donnera droit à :

- une action ordinaire GET SA et ;
- un bon de souscription d'action ordinaire GET SA.

En revanche, il n'est plus possible de souscrire des Obligations Remboursables en Actions (ORA) qui étaient réservées aux seuls actionnaires ayant apporté leurs titres à l'Offre Publique d'Echange au cours de la période initiale de celle-ci.

L'attention des titulaires d'Unités qui n'ont pas apporté leurs titres à l'offre est attirée sur le fait que compte tenu de l'ampleur du succès de celle-ci, ils seront à l'issue de l'offre très minoritaires dans ESA et EPLC. En outre, comme cela a été indiqué dans le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers, il sera procédé à bref délai à des opérations de recapitalisation de ces sociétés à l'issue desquelles le pourcentage du capital d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel PLC détenu par les titulaires d'Unités n'ayant pas apporté celles-ci à l'offre sera inférieur à 5 %.

Il est donc vraisemblable qu'à l'issue de la mise en oeuvre de la Réorganisation, le marché des Unités ne répondra plus aux exigences de liquidité conditionnant la cotation des Unités sur le marché Eurolist d'EuronextTM ou sur la *Official List* de la *United Kingdom Listing Authority* ou leur admission aux négociations du *London Stock Exchange*. Les Unités pourraient donc être, conformément à la réglementation applicable dans le pays concerné, radiées de la cote, sous réserve de l'accord des autorités de marché compétentes, notamment dans le cadre des opérations de Recapitalisation d'ESA et d'EPLC. GET SA a, en outre, l'intention d'examiner, dans un proche avenir, toute autre opération qui pourrait lui permettre de simplifier la structure de Groupe Eurotunnel, et notamment des opérations d'apport ou de fusion pouvant entraîner la disparition d'ESA et d'EPLC. GET SA ne peut donc en aucun cas assurer que la cotation des Unités sera maintenue après la Réorganisation et si elle l'est, pour quelle durée et sur quels marchés.

Les modalités de l'OPE et de la réorganisation d'Eurotunnel ont fait l'objet d'une Note d'Information ayant reçu visa de l'AMF le 4 avril 2007 sous le numéro 2007-112 et d'un Prospectus (composé d'un Document de Base enregistré le 21 mars 2007 par l'AMF sous le numéro I.07-021 et d'une Note d'Opération ayant reçu visa de l'AMF le 4 avril 2007 sous le numéro 2007-113).

Ces documents sont consultables sur Internet sur www.groupe-eurotunnel.com (accessible aussi via le site d'Eurotunnel www.eurotunnel.com) ou sur www.amf-france.org. Ils sont également disponibles sans frais au siège social de l'entreprise.

GET SA et EGP attirent l'attention du public sur les facteurs de risque décrits dans le Prospectus.